

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/06/08
N° 05

DATE DE CONVOCATION :

2 JUIN 2023

DATE D’AFFICHAGE :

2 JUIN 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L’an deux mille vingt-trois, le huit juin à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DERUYE, Jennifer DIOT, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Sylvie HÉRON, Martine MALASSIGNÉ, Karine NÉEL, Laëtitia ROSSI, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Viviane GROUARD donne procuration à Sylvie HÉRON

Julie HEUZARD donne procuration à Anaïs BOUCHER

Lucas JUIGNÉ

Secrétaire : Alain GALLET

OBJET : Convention « Cet été la Sarthe destination sport – édition 2023 »

La Municipalité ainsi que le centre social CASCADE ont été contactés par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe afin de mettre en place une journée découverte de la pratique sportive à destination des enfants fréquentant les centres de loisirs du Nord-Sarthe.

Cette journée est programmée le mardi 11 juillet prochain.

La Commune est, elle sollicitée afin de mettre à disposition l’ensemble de ses équipements sportifs à titre gracieux ainsi qu’apporter un soutien logistique et technique au bon déroulement de cette journée.

Cette action entre également dans le dispositif « *Terre de Jeux 2024* »

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider l’organisation de cette journée et autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

EST FAVORABLE à l'unanimité des membres présents et représentés à l'organisation de cette journée et
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le huit juin deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,